



Parking sans numéro de lot et sans millièmes

Par **alonso06**, le **27/03/2016** à **13:23**

bonjour

notre affaire est très compliqué nous avons un copropriétaire en rez de jardin qui a un donc un jardin en jouissance exclusive avec un mur tout au tour avec une superficie mentionné dans le cahier des charges avec une bande de terrain a l'ouest de notre immeuble dont la superficie n'est pas mentionné tous cette ensemble et le jardin dans cette bande ont trouve un parking mentionné

sur le plan mais pas dans le cahier des charges ni dans le tableau synoptique des lots ,ce propriétaire donc ne paie pas de charges pourtant bien utilisé comme parking 2

places gratuitement j'aimerais savoir quoi faire le syndic

nous a jamais répondu sur ce problème un propriétaire nous a dit que l'ont peu rien faire car il y a prescription pourtant je me suis renseigné chez mon notaire il ma dit que la prescription n'est pas possible

sur une jouissance exclusive ,car un droit de jouissance privatif ne peut être assimilé a une partie privative.

cdl alonso 06.